

Actes 1/1-8

« Vous serez mes témoins... » Le départ de Jésus à l'ascension et son absence pendant les 10 jours qui séparent l'Ascension de Pentecôte sont essentiels pour comprendre le rôle de témoins auquel nous sommes appelés à la suite des disciples. Cet appel à être ses témoins au moment où commence son absence n'est pas dû au hasard. C'est bien parce que Jésus n'est plus là qu'il a besoin de témoins. C'est bien parce qu'il ne va plus être là pour parler directement, qu'il a besoin que d'autres parlent pour lui. La mission de l'Église est fondée sur cette absence. Parce qu'il n'est plus là, il faut que par un certain nombre d'actes et de paroles, l'Église le désigne, le rende présent. C'est d'ailleurs le sens de la Cène : par le pain et le vin, nous désignons un absent. S'il était physiquement présent, nous n'aurions pas besoin de signe. Dans le récit de l'Ascension, c'est donc en jouant le rôle de témoin que ses disciples sont appelés à le désigner là même où il est absent.

Dans la Bible, le témoin tient une grande place. Comme c'est encore le cas aujourd'hui, le témoin est celui qui apporte, dans une situation, un débat, un jugement, un élément qui vient de l'extérieur et qui sera déterminant. Au tribunal, par exemple, lieu clos où se déroule une procédure, le témoin n'est pas l'un des protagonistes. Il arrive de l'extérieur du tribunal pour raconter quelque chose qui s'est passé justement à l'extérieur. Bien souvent, d'ailleurs, il ne comprend rien à la procédure et ignore les enjeux du jugement. Il apporte la connaissance d'un fait et se retire. On n'attend pas autre chose de lui. De même, d'ailleurs, que le témoin d'un acte juridique, mariage ou testament, par exemple. Le témoin n'est pas directement concerné, mais vient justement de l'extérieur se porter garant. C'est justement parce qu'il vient de l'extérieur, qu'il n'est pas impliqué dans l'affaire, que sa présence apporte garantie et autorité. Sans lui l'acte n'aurait aucune valeur, ce qui place ce personnage, pourtant extérieur, au coeur de l'affaire. Autre exemple, dans le cas d'un accident, le témoin est celui qui a vu ou entendu l'événement. Par conséquent, il peut venir le raconter, en témoigner. Il ne lui est pas demandé de se raconter lui-même, ni de donner son opinion, mais de relater l'événement au plus près des faits.

C'est exactement la mission que Jésus attribue à ses disciples, et à l'Église. Il leur est demandé de raconter un événement qu'ils ont soit vécu directement dans le cas des apôtres, soit lu dans la Bible, dans notre cas. L'événement en question est, bien sûr, Jésus Christ. Comme le témoin au tribunal rend présent à l'audience par sa parole, un événement extérieur, le témoin du Christ rend celui-ci présent dans un monde duquel il est absent. Il apporte quelque chose de complètement différent, d'inassimilable, d'extérieur au monde, dans le monde lui-même.

Dans notre monde où actuellement le pessimisme semble l'emporter et où les mots de guerre, réfugiés, massacres, inflation, pauvreté, crise écologique rythment nos quotidiens, le témoin est appelé à introduire quelque chose d'imprévu, quelque chose qui n'appartient pas à ce monde ; le témoin est porteur d'une parole qui peut ouvrir certaines impasses, au moins pour un temps. La procédure semble peut être sans issue, mais le témoin peut apporter un espace de liberté, une indépendance par rapport à ce mouvement de l'histoire. Dans le déroulement des événements, il apporte un inattendu qui fera douter de ce que tout le monde attend comme inéluctable. Le sociologue et juriste Jacques Ellul, écrivait : *« le témoin apporte une grandeur existentielle inassimilable, il introduit un imprévu. Il n'est pas une force de l'histoire, mais il désigne et signifie une autre force dont on ne peut rien dire encore. Il en est seulement le témoin, mais en l'étant il ouvre le mécanisme à ce qui lui est extérieur. Le témoin renvoie à ce qui est hors de la pièce. Mais lui il est dedans. Il fait le lien entre le dehors inconnu, inattendu, imprévisible, irrécupérable, et ce qui est dedans. S'il est fidèle, il introduit par sa présence même tout cet inattendu »*. Ce que nous fait remarquer Ellul, c'est que le témoin est un point de rencontre entre l'Évangile et le monde.

Le témoignage de l'Église ainsi compris, parce qu'il s'enracine hors du système du monde est l'expression même de la liberté chrétienne. Dans un monde où interagissent des forces

indépendantes de la volonté des hommes et des femmes qui le peuplent - personne ne veut la guerre et pourtant... personne ne veut la pauvreté, et pourtant... personne ne veut la famine, et pourtant.... - dans ce monde, seul le témoin peut introduire de l'incertitude dans la certitude glorieuse du triomphe des puissants, seul le témoin peut faire renaître espérance et liberté. Comprenons nous bien, le témoin n'entre pas comme acteur dans le jeu politique et économique, mais il ne s'en désintéresse pas et apporte à celui-ci les éléments extérieurs qui peuvent le faire évoluer. Il est celui par qui Dieu fait le lien entre lui et le monde. Ellul, que j'ai déjà cité, écrivait : « *le témoin est celui qui parle dans ce monde en désignant Dieu, et qui prie Dieu en portant avec lui le monde* ».

Très concrètement, être témoin, c'est vivre tout à fait normalement dans ce monde sans le fuir, mais avec d'autres valeurs, et en transmettant tout simplement l'évangile, en racontant l'histoire de Jésus Christ. Pas la nôtre ! C'est exactement ce qu'ont fait les disciples après la pentecôte en racontant ce qu'ils avaient vu et entendu de la part de Jésus , mais aussi en créant des communautés de vie et de partage où il était possible de vivre autre chose que ce que proposait la société de l'époque. Bref, en rendant l'évangile présent dans notre monde.

C'est ainsi que depuis ce témoignage voyage non seulement jusqu'aux extrémités de la terre, mais aussi jusqu'aux extrémités du temps et de l'histoire et qu'il nous revient de le continuer dans le temps et dans l'espace, jusqu'aux extrémités du monde et jusqu'aux extrémités du temps....